MONACO 13

16ÈME CONFÉRENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
DISCOURS LORS DU SEGMENT DE HAUT NIVEAU
DU CONSEILLER DE GOUVERNEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT, L'ENVIRONNEMENT ET L'URBANISME
GILLES TONELLI (CANCUN, 8 DECEMBRE 2010)

Madame le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame le Secrétaire Exécutif,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrais, tout d'abord, remercier le Gouvernement mexicain pour la qualité de son accueil, de son hospitalité et pour l'efficacité de la conduite des travaux ici à Cancun.

Madame le Président,

La lutte contre les changements climatiques demeure une priorité majeure.

Cette année encore la violence et le caractère exceptionnel des catastrophes naturelles dans le monde le confirment : une vague de chaleur qui étouffe la Russie ; des trombes d'eau qui déferlent sur l'Inde et le Pakistan ou encore une sécheresse qui gagne divers points de la planète sont autant de signes qui doivent nous convaincre de l'importance de cette conférence de Cancun.

Un résultat concret à Cancun est crucial pour restaurer la confiance et conserver la crédibilité de ce processus multilatéral.
La question de l'équilibre est importante, équilibre nécessaire entre les efforts à demander aux pays selon leurs capacités respectives et selon les sujets traités. Mais notre responsabilité est également de garantir la capacité de cette institution à aboutir à des résultats concrets.

Des progrès ont été accomplis sur nombre de sujets relatif à l'adaptation, à la déforestation, à la finance, au transfert de technologies ou au renforcement de capacités. Des propositions précises ont été formulées. Notre responsabilité est de les traduire en des décisions applicables immédiatement.

Madame le Président,

Dans le cadre de cette réunion, il nous paraît tout aussi important que soit établi un mandat permettant la poursuite de la négociation et que soit fixé un calendrier, accompagné d'un programme de travail.
Nous nous devons, ensemble, de parvenir à un accord équitable, ambitieux et juridiquement contraignant à la dix septième Conférence des parties en 2011 en Afrique du Sud afin d'éviter tout vide politique après 2012.

En matière de lutte contre l'effet de serre anthropique la Principauté a déjà engagé une politique volontaire et entend, à son échelle, continuer à apporter sa contribution.

Les mesures déjà entreprises ont permis d'infléchir notablement nos émissions, avec une réduction de 9% en 2007 par rapport à 1990. Notre ambition est de dépasser l'objectif souscrit au titre du Protocole de Kyoto.

Pour l'avenir, je rappellerai ici les engagements présentés par Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain au Sommet de Copenhague en décembre dernier avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Principauté de 30% en 2020 et la neutralité carbone au plus tard en 2050.

Au plan international, je veux également annoncer l'engagement de la Principauté d'allouer en 2011 et 2012 un montant représentant au moins 10% des sommes qu'elle destine chaque année à l'Aide Publique au Développement pour financer des projets dans les pays les plus démunis face aux conséquences des changements climatiques. Cet engagement se veut une contribution au financement précoce de l'Accord de Copenhague.

Madame le Président,

En conclusion, je saisis cette occasion pour vous faire partager le fait objectif que la Principauté est un petit Etat dont la part dans les émissions globales en gaz à effet de serre est relativement infime. La Principauté a aussi le privilège de ne pas avoir subi les extrêmes climatiques à l'inverse de nombreux pays comme nous l'avons malheureusement entendu depuis hier. Pourtant la Principauté, par la volonté de son Prince Souverain, a choisi de réduire véritablement ses propres émissions comme je l'ai indiqué : c'est une obligation à laquelle la Principauté, comme tout Etat, ne peut se soustraire et c'est tout simplement le respect qui est dû aux générations futures.

Je vous remercie.